

Vocation alternative

Année scolaire 2022-2023

Inscription

1^{er} au 11 février 2022



Pour les élèves dont l'école de la Tortue-des-Bois n'est pas l'école de proximité et qui fréquenteront la maternelle 5 ans à l'automne 2022.

Les élèves dont l'école de proximité est l'école de la Tortue-des-Bois, sont automatiquement admis suite à leur inscription à l'école du 1^{er} au 11 février 2022.

École de la Tortue-des-Bois
(vocation alternative)

1840, chemin Principal
St-Mathieu-du-Parc(Québec) G0X 1N0
Téléphone : 819 536-3055, poste 5000
Télécopie : 819 532-2610

Pour les élèves de maternelle
1^{er}, 2^e et 3^e cycle du primaire

Orientation générale et objectifs généraux

Clientèle visée et organisation pédagogique

Critères d'admissibilité et inscription

Coûts et frais d'inscription

Grille horaire

Questionnaire d'admission

Contrat d'engagement



ÉCOLE ALTERNATIVE
DE LA TORTUE-DES-BOIS



École de la Tortue-des-Bois

Vocation alternative

L'école alternative offre aux enfants des outils afin de les guider vers l'autonomie, la responsabilité et l'engagement dans leur réussite scolaire et sociale. L'école alternative guide chaque enfant vers l'atteinte des objectifs du programme du Ministère, mais en les abordant différemment.

L'approche pédagogique diffère d'une école alternative à l'autre, chacune ayant sa personnalité propre, mais elles ont en commun de favoriser ce qu'on appelle une pédagogie ouverte, qui privilégie la responsabilisation de l'élève dans sa démarche d'apprentissage et le développement de son autonomie. Les parents participent aux réflexions, décisions et actions qui se vivent dans l'école alternative.

Nous vous invitons à consulter le référentiel pédagogique du RÉPAQ « L'école publique québécoise : ses conditions pour naître et se développer » pour mieux comprendre les fondements de l'école alternative.

<http://repaq.org/bibliotheque/documents-de-reflexion/>

L'école de la Tortue-des-Bois, située en pleine nature, se démarque par son environnement extérieur exceptionnel (forêt, sentiers et lacs) qui lui permet de réaliser des apprentissages en nature (volet APPRENDRE AU CŒUR DE LA NATURE) et de sensibiliser les enfants à l'importance de protéger l'environnement (volet ÉCORESPONSABLE).

Nous vous invitons à consulter le site web <https://www.ecolealternativetortuedesbois.org/> et la page FACEBOOK <https://www.facebook.com/EcoleAlternativedelaTortuedesBois/> pour en connaître davantage.

Orientation générale :

Dans un esprit d'ouverture constante à l'innovation et en s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école de la Tortue-des-Bois a pour mission d'offrir à l'élève un environnement adapté à ses besoins, à ses préoccupations et à ses intérêts. Une communauté éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne dans son développement global en le guidant dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage et par le développement de compétences lui permettant de réussir sa vie personnelle et sa vie scolaire ainsi que de contribuer à la collectivité élargie.

Objectifs généraux :

- ✓ Créer un milieu dynamique et créatif qui prône une approche humaniste, participative et communautaire afin que tous les élèves aiment l'école et y soient heureux;
- ✓ Rendre l'enfant actif dans ses apprentissages et dans la vie de l'école afin de l'amener à être un citoyen ouvert, critique, responsable et engagé;
- ✓ Valoriser le rôle des parents en tant que coéducateurs et cogestionnaires de l'école, dans l'optique de renforcer et de concrétiser les valeurs de l'école alternative;
- ✓ Attribuer un rôle majeur à l'enseignant-guide qui, par son implication au sein de l'équipe-école, assure la cohésion et la cohérence des interventions auprès des élèves;
- ✓ Privilégier la différenciation pédagogique afin de faire cheminer l'enfant à son propre rythme et ainsi lui permettre de relever des défis à sa propre mesure ;
- ✓ Mettre en place une évaluation de l'élève en continu, basée sur une approche qualitative et tripartite (qui implique l'enseignant, le parent et l'élève lui-même);
- ✓ Amener l'enfant à développer son identité et ses compétences à travers des projets variés, par le partage et la coopération, le tout dans un contexte multiâges;

Clientèle visée :

- ✓ Maternelle, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Organisation pédagogique 2022-2023 :

Selon la clientèle inscrite, possibilité d'offrir 5 groupes :

- ✓ Classes multiâges de la maternelle à la 6^e année

Critères d'admissibilité :

Pour les élèves dont l'école de proximité est l'école de la Tortue-des-Bois :

- ✓ Les élèves dont l'école de proximité est l'école de la Tortue-des-Bois sont automatiquement admis à la suite de leur inscription du 1^{er} au 11 février 2022.

Pour les élèves dont l'école de proximité n'est pas l'école de la Tortue-des-Bois :

- ✓ Les parents doivent démontrer **obligatoirement** leur adhésion à l'école alternative :
 - En assistant à la rencontre d'information « **virtuelle** » ;
** Cette rencontre d'information s'adresse aux parents des nouveaux élèves de la maternelle à la 4^e année dont l'école de proximité n'est pas l'école de la Tortue-des-Bois.*
 - En retournant les documents nécessaires à l'inscription dans le délai demandé (voir étapes d'admission);
 - En étant disponibles pour une entrevue et une visite de l'école.
- ✓ Les parents s'engagent **minimalement** à participer à la vie de l'école :
 - En participant aux deux assemblées annuelles (début et fin d'année);
 - En assistant à la soirée d'information de la classe de son enfant qui a lieu en début d'année;
 - En se présentant aux rencontres d'évaluation parents-enfant-enseignant tout au long de l'année scolaire;
 - En soutenant son enfant dans sa démarche scolaire;
 - En participant aux deux soirées pédagogiques données à l'école;
 - En s'impliquant activement à l'école tel que décrit dans le guide de participation des parents. **Un guide de participation des parents est disponible à l'école pour de plus amples détails.**
 - Les familles éprouvant des difficultés à respecter leur engagement seront suivies et soutenues par le comité de participation des parents et la direction afin de trouver des solutions.
 - À la suite des diverses solutions proposées, l'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves dont les parents ne respectent pas les engagements correspondants aux valeurs de l'école.

Étapes d'admission et d'inscription :

- ✓ Afin de réaliser les étapes d'admission et d'inscription **à la maternelle** de votre enfant à l'école de la Tortue-des-Bois (vocation alternative), vous devez **obligatoirement** :
 - **Assister à la rencontre d'information « virtuelle »** qui aura lieu le **mercredi 26 janvier 2022, à 19 h.**
 - **Cette rencontre d'information « virtuelle » s'adresse aux parents des nouveaux élèves de la maternelle à la 4^e année qui résident à l'extérieur du territoire de l'école de la Tortue-des-Bois.**
 - **Les parents doivent s'inscrire à cette rencontre d'information « virtuelle » en communiquant avec l'école avant 16 h, la veille de l'évènement via l'adresse courriel suivante : tortuedesbois@cssnergie.gouv.qc.ca**
 - Les parents inscrits recevront par courriel un lien TEAMS leur permettant d'assister à la rencontre du 26 janvier.
 - **Procéder à l'inscription de votre enfant en vous présentant à l'école de la Tortue-des-Bois entre le 1^{er} et le 11 février 2022.** *Nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école avant de vous présenter afin de prendre rendez-vous. Veuillez prendre note que le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi entre 8h00 et 11h30.*

Les documents suivants sont requis lors de l'inscription :

- Le certificat de naissance original GRAND FORMAT de l'enfant et une preuve de résidence au Québec dans le cas d'une première inscription au CSSÉ;
- Le questionnaire d'admission et d'engagement de participation parentale (ci-joint et disponible lors de l'inscription également);
- Le formulaire « Demande de choix d'école - École à vocation particulière » du CSSÉ (disponible lors de l'inscription).

- **Participer à l'entrevue et visiter l'école (voir les critères d'admissibilité).**
- ✓ **À la suite de l'inscription, si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil de l'école, une pige sera effectuée dans les semaines qui suivront la période d'inscription officielle.**

Avant la pige :

- La fratrie, soit les frères et sœurs des élèves qui fréquentent actuellement l'école, seront automatiquement admis.

Pour la pige :

- La pige sera supervisée par la direction en présence de membres du comité accueil et admission. Un numéro sera attribué à chacun des élèves selon l'ordre dans lequel ils seront pigés (*liste d'attente*).

Résultats de la pige :

- Les résultats de la pige seront transmis aux parents par téléphone dans les semaines qui suivront la période d'inscription officielle.
 - ➔ ➤ **Les inscriptions des élèves respectant les critères d'admissibilité, mais non admis** à la suite de la pige **seront retournées à l'école de proximité.**
 - Ces demandes d'inscription non retenues à la suite de la pige seront placées sur une liste d'attente et conservées jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, le prochain élève sur la liste sera admis.
 - **Les demandes d'inscription non retenues** ne sont pas considérées pour les années subséquentes. Les parents qui désirent soumettre une nouvelle demande devront refaire l'ensemble de la démarche l'année suivante.
 - Le Centre de services scolaire se réserve le droit de refuser la candidature d'un élève après son inscription à la suite de l'analyse des antécédents judiciaires des parents.
- ✓ **Les parents des élèves du primaire (de la 1^{re} à la 4^e année)** qui désirent présenter une **demande de choix d'école** pourront le faire entre le 1^{er} et le 18 février 2022 en remplissant le formulaire « Demande de changement d'école – École à vocation particulière » disponible à l'école actuellement fréquentée par l'enfant.
- Afin de bien comprendre les principes d'une école à vocation alternative, les parents qui désirent présenter une demande de choix d'école pour l'école de la Tortue-des-Bois, doivent obligatoirement **assister à la rencontre d'information « virtuelle » le mercredi 26 janvier 2022, à 19 h.** Pour officialiser leur demande, les parents doivent aussi remplir le questionnaire d'admission à la fin du présent document et le remettre au secrétariat avec le formulaire « Demande de choix d'école - École à vocation particulière » dûment complété.
 - Si la capacité d'accueil le permet et que les critères d'inscription sont respectés, de nouvelles inscriptions (au primaire) pourront être acceptées. La fratrie, soit les frères et sœurs des élèves qui fréquentent actuellement l'école seront priorisés.

Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 :

- ✓ Frais obligatoires chargés aux parents pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur du Centre de services scolaire de l'Énergie :
 - **Préscolaire :** Maximum de 25 \$
 - **Primaire :** Maximum de 90 \$

Grille-horaire :

La grille-horaire, au regard du nombre d'heures d'enseignement suggéré par le ministère de l'Éducation n'est pas présentée dans ce document puisque par son approche alternative, l'école de la Tortue-des-Bois définit la réussite par le développement optimal des compétences de chaque élève en fonction de son propre potentiel et non par l'atteinte d'une norme externe à l'élève ou d'une réussite exclusivement scolaire.

Une vision globale de sept ans est envisagée pour amener l'élève à la fin du primaire. Le découpage année par année est moins présent, ce qui donne plus de temps et de souplesse pour le respect du rythme d'apprentissage des élèves.

Les apprentissages ne sont plus uniquement le reflet de l'acquisition des notions d'un programme d'études puisque les élèves participent aux décisions portant sur le contenu de leurs apprentissages. L'approche par projet que l'on retrouve à l'école de la Tortue-des-Bois amène l'élève à définir, planifier, réaliser et communiquer ses projets dans le respect de son développement personnel et scolaire. Ces projets seront disciplinaires ou interdisciplinaires, individuels, en équipe ou collectif, à court, moyen ou à long terme et seront réalisés par les élèves. Une bonne part des apprentissages des élèves va naître de ces projets.

En s'appuyant sur l'autodétermination et la curiosité de l'élève pour qu'il développe ses habiletés d'apprentissage, les interventions éducatives s'ajustent aux projets des élèves afin de ne pas freiner cette autodétermination. L'élève est le premier responsable de ses choix au regard de son projet personnel, qui se réalise principalement à l'école.

Transport :

Le choix d'école ne permet pas d'exiger le transport scolaire lorsque celui-ci est requis pour cet élève et excède ce qui est prévu par le Centre de services scolaire. Consulter la Politique du transport scolaire pour connaître tous les détails.

- ✓ **Le Centre de services scolaire de l'Énergie ne s'engage d'aucune façon à offrir du transport** pour les élèves qui fréquenteront l'école de la Tortue-des-Bois et pour lesquels cette école n'est pas l'école de proximité.
- ✓ Les parents de ces élèves pourront, annuellement, faire une demande de transport optionnel. **Après analyse, sous réserve des parcours d'autobus déjà existants** et selon le nombre de **places disponibles** dans l'autobus, le Centre de services scolaire de l'Énergie rendra une décision sur la possibilité ou non de répondre à la demande et pourra prévoir, s'il y a lieu, des points d'arrêt pour les élèves qui fréquenteront cette école.

- ✓ Les parents qui présentent une demande de choix d'école autre que l'école de proximité doivent porter une attention particulière à la section « **Engagement parental au transport** » puisqu'il sera de la responsabilité de ceux-ci **d'assumer le transport scolaire de leur enfant** si le transport scolaire n'est pas possible ou si le transport ne leur convient pas.
- ✓ Pour les élèves inscrits à cette école et dont celle-ci est également l'école de proximité, la Politique du transport scolaire sera appliquée.

Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école de la Tortue-des-Bois bénéficient des mêmes services complémentaires que les autres élèves du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Locaux :

- ✓ Tous les locaux de classe et de services sont situés au 1840, rue principale à St-Mathieu-du-Parc.

Service de garde :

- ✓ L'école de la Tortue-des-Bois a son propre service de garde où sont vécus les mêmes principes et valeurs.

Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec monsieur Stéphane Robitaille, directeur de l'école de la Tortue-des-Bois au 819 536-3055, poste 5008 ou par courriel à srobitaille@cssenergie.gouv.qc.ca

École de la Tortue-des-Bois (vocation alternative)

Questionnaire d'admission 2022-2023

Écrire lisiblement et retourner au plus tard le 11 février 2022.

Veillez prendre note que le secrétariat de l'école est ouvert du lundi au vendredi entre 8 h et 11 h 30.

IDENTIFICATION

Nom de l'enfant :	Date de naissance :
Adresse :	
Téléphone à la maison :	

École de proximité ou école fréquentée actuellement:

Degré scolaire prévu en septembre 2022 :

Degré scolaire en 2021-2022 (si cela s'applique) :

Nom de la mère :	Cellulaire :
Adresse courriel de la mère :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du père :	Cellulaire :
Adresse courriel du père :	
Métier / profession et vos passions / passe-temps :	

Nom du 2 ^e enfant :	Date de naissance :
École de proximité ou école fréquentée actuellement:	
Degré scolaire prévu en septembre 2022 :	
Degré scolaire en 2021-2022 (si cela s'applique) :	

Nom du 3 ^e enfant :	Date de naissance :
École de proximité ou école fréquentée actuellement:	
Degré scolaire prévu en septembre 2022 :	
Degré scolaire en 2021-2022 (si cela s'applique) :	

1. Qu'est-ce qui vous interpelle particulièrement dans le projet d'école alternative que nous proposons?

2. Quels sont selon vous les impacts sur le développement de votre enfant au fait que différents parents et adultes s'impliquent dans les activités scolaires et parascolaires?

3. Étant donné que la participation familiale de jour sera OBLIGATOIRE à l'école alternative, nous désirons connaître vos disponibilités à l'avance. Pourriez-vous nous préciser les journées et périodes de l'année pour lesquelles vous êtes disponibles afin de venir vous impliquer en classe?

4. L'école alternative propose de respecter le rythme d'apprentissage de l'enfant. Que cela signifie-t-il pour vous?

5. Quelle importance accordez-vous au rendement scolaire? Pourquoi?

6. Quelles sont vos attentes, en général, par rapport à l'école?

7. Quelles sont vos inquiétudes ou interrogations face à l'école alternative?

8. Afin de nous aider à mieux répondre aux besoins de votre enfant, veuillez nous indiquer si celui-ci a des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Quelles sont-elles?

9. Votre enfant reçoit-il des services particuliers?

Orthophonie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Psychologie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Psychoéducation	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Orthopédagogie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Autres :

10. Avez-vous des commentaires à nous faire part?

CONTRAT D'ENGAGEMENT DES PARENTS ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- J'ai pris connaissance du document sur les critères d'admissibilité.
- Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.
- J'accepterai, selon le cas, de signer l'autorisation de transfert de dossiers scolaires (plan d'intervention, évaluations de l'enseignant, rapports TES) si mon enfant est accepté.
- J'accepte de m'engager à contribuer à la vie de l'école selon les modalités proposées :
 - En participant à toutes les rencontres obligatoires ;
 - En m'impliquant activement à l'école tel que décrit dans le guide de participation des parents.

Signature du parent

Date

Signature du parent

Date

Merci de votre collaboration